BURKINA FASO

FRONT POPULAIRE

KM/DS

ZATU N° AN VII- 0 0 0 9 /FP/PRES

PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET CONCLU LE 26 JUIN 1989 ENTRE LE BURKINA FASO ET LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD) POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE FADA-PAMA-FRONTIERE DU BENIN.

LE PRESIDENT DU FRONT POPULAIRE,

VU la Proclamation du 4 AOUT 1983 ;

VU la Proclamation du 15 OCTOBRE 1987 ;

VU la Zatu N° AN V-0001/FP DU 15 OCTOBRE 1987, portant création du Front Populaire ;

VU le Kiti N° AN VI-0259/FP/PRES DU 25 AVRIL 1989, portant remaniement du Gouvernement Révolutionnaire du Burkina Faso ;

P R O C L A M E

ARTICLE 1ER : Est autorisée la ratification de l'accord de prêt conclu le 26 JUIN 1989 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour le financement partiel des travaux de bitumage de la route Fada-Pama-Frontière du Bénin.

ARTICLE 2 : La présente Zatu sera exécutée comme expression de la volonté populaire.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

OUAGADOUGOU, le 21 SEPTEMBRE 1989

BURKINA FASO — FRONT POPULAIRE — LE PRESIDENT

Capitaine Blaise COMPAORE /-.

